

car en 1900 pour le grand public le procès de l'Impressionnisme n'était pas encore gagné.

Arrêtons-nous un instant sur le terme de *connaisseur* — l'homme qui connaît tout seul, mieux qu'un expert, la valeur non pas financière, mais la valeur esthétique d'une œuvre d'art. Jules Maciet en fut le type, mais ses moyens financiers lui faisaient fuir les marchands pour suivre les ventes de l'Hôtel Drouot, y fureter, y trouver la merveille. Moreau-Nélaton a été connaisseur avec de gros moyens financiers durant six ans. Avant 1897 et après 1906 il n'a plus rien acheté — Jules Maciet, chaque jour de sa vie, notait sur son petit carnet l'objet acquis et son prix. Du côté Moreau-Nélaton, tout est secret, donné en bloc. Lorsqu'on songe au « Repas sur l'herbe » de Manet, à « la Cathédrale de Chartres » de Corot, aux Corot d'Italie, aux impressionnistes qui faisaient déjà de gros prix chez les marchands en 1906 — on reste éberlué —. Que dire maintenant de la valeur marchande des deux collections du Louvre et du Jeu de Paume. Inestimable en tant que patrimoine d'art elle l'est aussi du point de vue financier.

Tous deux parisiens ils ont aimé le terroir que vous aimez.

Procès-verbaux des séances

Séance du 26 Février 1966 :

« *Le Buste de La Fontaine* », don de Mme SEMENCE, a été dévoilé en présence des Membres de la Société.

Une cérémonie inhabituelle était inscrite à l'ordre du jour : En souvenir de son regretté mari, Mme Semence, propriétaire du café « A Jean de La Fontaine », Grande-Rue, devait offrir à l'Académie castelthéodoricienne un très beau buste du fabuliste, provenant des ateliers du Louvre, exécuté d'après l'original de Dessain.

C'est Mlle Colette Prieur, Conservatrice du Musée, qui dévoila le buste, puis le président évoqua les attitudes du poète, différentes selon l'inspiration des sculpteurs, qui se sont plu à le représenter. Ainsi, celui-ci le montre-t-il en tant que philosophe, le visage empreint de sagesse et de sérénité.

M. Roger DERUELLE, Président de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry : « *La Fontaine chez les princes de Vendôme* ». Ces Princes de Vendôme, les bienfaiteurs de Jean de La Fontaine, à la fin de sa vie, étaient les arrière-petits-fils de Henri IV et de sa favorite Gabrielle d'Estrées. L'aîné était Louis-Joseph, né en 1654, le Duc de Vendôme, et le cadet, Philippe de Vendôme, de 15 mois plus jeune, le futur Grand-Prieur. Ils perdirent leur mère de bonne heure, née Laura Mancini, nièce de Mazarin ; leur père, le futur Cardinal de Vendôme, après la mort de sa femme, désirant embrasser l'état ecclésiastique, confia leur éducation à leur tante, Marie-Anne, duchesse de Bourbon et de Château-Thierry.

Celle-ci les recueillit dans son hôtel parisien, qui était alors le rendez-vous des beaux esprits. Parmi eux, figure Jean de La Fontaine, qui vient de débarquer à Paris, à la suite de la Duchesse, après la condamnation du surintendant Fouquet ; ainsi sera-t-il le témoin de ces jeunes Vendôme qui grandiront aux côtés de leur bienfaitrice commune.

Dès leur plus jeune âge, ils seront initiés au métier des armes, le Duc de Vendôme, en particulier, s'illustrera dans les campagnes de Louis XIV où sa bravoure et son génie militaire détermineront le plus souvent la victoire, dans les plaines d'Allemagne, de Flandres et du Piémont. La Fontaine, dans ses lettres et épîtres, ne manquera pas de les évoquer et de les exalter.

Quant à son frère, Philippe, il se contentera de suivre à l'armée le Duc, dont il sera l'inséparable compagnon. Dès l'âge de 26 ans, il sera nommé Grand-Prieur de l'ordre de Malte, dans cette fin du XVII^e où l'on assiste à la décadence de l'ordre, ce titre étant devenu bien plutôt honorifique que fonctionnel.

Saint-Simon, le célèbre mémorialiste, a tracé de ces deux Vendômes un portrait sévère, où il les charge des plus grands vices : de paresse, malpropreté, goinfriterie, etc... tout en leur reconnaissant un esprit cultivé, épris de belles-lettres et des arts, et, pour le Grand-Prieur, « un visage singulièrement beau ». Reconnaissons aussi qu'ils se montrèrent toujours aussi généreux que désintéressés.

Le Duc de Vendôme prenait régulièrement ses quartiers d'hiver dans son château d'Anet, cette magnifique demeure près de Dreux, une des merveilles de l'art français de la Renaissance. Là se donnèrent des fêtes somptueuses, où alternait la bonne chère et le bel esprit, parmi une troupe de courtisans cultivés et joyeux.

Quant au Grand-Prieur, sa demeure se situait au Temple, à Paris, cet enclos, au centre de la capitale, qui formait une véritable cité indépendante, où habitaient d'une part les hauts dignitaires de l'ordre, d'autre part une foule d'artisans, sans compter les hors-la-loi, bénéficiant du droit d'asile.

L'abbé de Chaulieu y avait son pavillon personnel, en tant

que trésorier du Temple ; bien curieuse figure, un rimeur charmant de madrigaux, par contre lamentable financier de ce Grand-Prieur, dont il fut pourtant l'homme de confiance le plus fidèle.

C'est cet abbé qui sera chargé de verser régulièrement à notre fabuliste le précieux pécule qui le fera vivre. Ils se connaissaient de longue date, pour s'être rencontrés dans les salons de la Duchesse de Bouillon et de Mme de La Sablière ; c'est dans ces conditions que notre Bonhomme fut amené à faire partie des habitués d'Anet et du Temple. N'avait-il pas déjà, en 1683, dédié au Duc de Vendôme le charmant et délicat poème « *Philémon et Baucis* », un hymne à l'amour conjugal où se rencontrent l'affection la plus attachante et la fidélité la plus sûre.

Lorsqu'il fut adopté par les Vendôme, La Fontaine n'était plus jeune : il avait alors 63 ans. C'est le temps où il est abandonné par sa dévouée protectrice, Madame de La Sablière, qui se consacre tout entière à la religion et aux bonnes œuvres. Par surcroît, son Egérie de toujours, la Duchesse de Bouillon, se trouve en Angleterre, auprès de sa sœur Hortense, qui la recueille à la suite du fameux procès des poisons qui l'avait sérieusement compromise.

Notre fabuliste, rongé de tristesse et d'ennui, inquiet de son avenir, « ayant mangé son capital avec les revenus », trouve refuge chez le baron d'Herwart, qui lui offre généreusement d'être le bel esprit de sa maison, contre une confortable redevance. Ainsi, assuré de son avenir, La Fontaine partagera son temps entre le Temple et le château du baron d'Herwart, à Bois-le-Vicomte, et exprimera sa gratitude envers ses bienfaiteurs dans ses lettres et épîtres.

A partir de cette époque, ses œuvres constituent un grand poème épique à la gloire de Louis XIV et du duc, son bienfaiteur, une chronique de la politique européenne en même temps qu'un récit souvent très libre de la joyeuse vie qu'il mène au Temple.

En conclusion, il faut savoir gré aux Vendôme d'avoir contribué à garder notre fabuliste en France, qui, dans son dénuement, avait envisagé, un instant, de répondre aux invitations pressantes d'amis très chers, réfugiés à la cour d'Angleterre, et tout prêts à l'héberger, et d'avoir ainsi sauvégarde l'esprit de son génie bien français.

Pour leur largesse et leur amitié, Jean de La Fontaine, l'homme le plus insoucieux de ses intérêts, put atteindre sans encombre la dernière étape de son existence, avant de se préparer, avec sérénité, à la mort, chez le baron d'Herwart.

Séance du 26 Mars 1966 :

M. le Docteur AMAN-JEAN : Portraits de deux mécènes régionaux - 2^e partie - « *Étienne Moreau-Nélaton* ».

Séance du 30 Avril 1966 :

Mme MATHIEU a parlé de son livre « *Dernières Victoires* » publié aux éditions A. et J. Picard à Paris en 1964. Cette histoire intéresse directement la région de Château-Thierry et les amateurs d'histoire apprécieront le récit de ces événements qui se déroulèrent dans leur petite patrie.

Désirant écrire une « Histoire de Montmirail » et la Campagne de 1814 en étant le chapitre le plus glorieux, Mme Mathieu résolut de l'étudier d'abord.

Mais la bibliographie napoléonienne est innombrable : elle choisit quelques historiens chevronnés d'histoire générale et quelques historiens locaux. Devant tant de contradictions, elle s'adressait à différents « Mémoires ».

Quelle désillusion ! Chacun avait vu les faits avec son tempérament : certains se vantaient, accusaient ; d'autres étaient imprécis ou mélangeaient les dates, les noms des généraux. Une solution paraissait s'imposer : consulter les documents officiels, la correspondance des Maréchaux, de l'Empereur, des Préfets, des Maires, les « communiqués », les cartes et les journaux du temps.

Mais les armées n'avaient cessé durant toute la « campagne » de perdre et de reprendre la ville : étudier et comprendre l'histoire de Montmirail, c'était étudier l'histoire de toute la contrée durant toute la « campagne ».

Elle eut la chance de découvrir les « Mémoires » inédits du Général Dautancourt qui lui parurent les plus précis et les plus vrais et lui permirent de départager les autres.

Tous ces documents furent copiés par ses soins afin de pouvoir plus aisément les classer, les contrôler, les départager, car certains contenaient aussi des erreurs que l'on avait signalées par la suite mais qui n'avaient pas été retirées sur l'original. Ce fut un travail de longue haleine. Allait-elle le détruire sans en tirer autre chose qu'un chapitre d'une vingtaine de pages ?

Elle décidait alors d'écrire une sorte d'histoire locale de toute la région : la petite histoire dans la grande.

Évitant aussi bien la froide stratégie militaire que l'histoire romancée, et s'efforçant de tout juger avec impartialité, elle a voulu surtout peindre les caractères avec leur grandeur et leurs faiblesses, les faits avec ce qu'ils ont comporté d'enthousiasmant, de misères et de souffrances : en un mot, elle voulut faire une œuvre simplement humaine, une œuvre vraie.

Ce travail dura plusieurs années, et pour faciliter les recherches, un index alphabétique fut joint à ce livre.

Et voilà comment le chapitre d'une histoire locale est devenu un gros livre de plusieurs centaines de pages...

M. BARTISSOL : « *Reconstitution historique des 3 Communes de Connigis, Monthurel, Saint-Eugène* ».

1^{re} PARTIE

GÉNÉRALITÉS

Préhistoire, Géologie, Géographie générale. Le Surmelin. Agriculture, Climat. Langage, Coutumes, Dictons. Industries, Commerces. Guerres de religion et suites. Événements révolutionnaires. Guerres napoléoniennes. Garde Nationale. La Dhuis. Voie de chemin de fer « Vallée de l'Ourcq-Esternay ». Guerre 1870-1871. Compagnie intercommunale des Sapeurs-Pompiers. Postes. Guerre : Septembre 1914. Guerre : Juillet 1918 et suites. Électrification. Addiction d'eau. Guerre 1939-1945. Élections législatives, Élections cantonales, Référendums. Population. Prêtres, Instituteurs, Maires, Adjoints.

2^e PARTIE

CONNIGIS

Étymologie, Origines. Lieux dits. Église, Vie religieuse. Le Moulin. « Seigneurie de Connigis ». Fêtes communales. École, Instruction publique. Vie communale, Élections municipales.

3^e PARTIE

MONTHUREL

Étymologie, Origines. Lieux dits. Église, Vie religieuse. Le Moulin. « Seigneurie de Couberchy ». « Seigneurie de Condé-en-Brie ». École, Instruction publique. Vie Communale, Élections municipales.

4^e PARTIE

SAINTE-EUGÈNE

Étymologie, Origines. Lieux dits. Église, Vie religieuse. « Seigneurie de Saint-Eugène ». Ferme de Saint-Eugène. « Seigneurie des Grèves ». École, Instruction publique. Vie communale, Élections municipales.

Séance du 28 Mai 1966 :

Mme MATHIEU : « *La famille du poète Lamartine à Rieux* ». En 1776, M. de Bellejoyeuse, qui ne s'intéresse plus à la terre de Rieux, la vend à M. Des Roys, ancien avocat au Parlement de Lyon, et maintenant Intendant Général du Duc d'Orléans ; sa femme est une Gavault apparentée aux Montmorency, d'Orsay, de Chateaubriand, etc... Ils ont six enfants : un fils François, promis aux plus grandes espérances ; une fille Catherine, qui va devenir Mme de Saint-Amand ; Émilie, la future Mme de Rochement ; Césarine et Alix, toutes deux chanoinesses au Chapitre de Salles en Beaujolais, grâce au Duc d'Orléans, et enfin un fils prénommé Lyon, car il a eu la ville pour marraine. Peu après l'installation au Palais-Royal, Mme Des Roys a été nommée sous-gouvernante des enfants

du Duc de Chartres, le futur Philippe-Égalité. Son salon est devenu le rendez-vous des gens de lettres et des philosophes. Chaque été, la famille se réunit maintenant à Rieux pour les vacances et, avec l'aide de son régisseur, le fidèle Paré, M. Des Roys fait bientôt de la ferme une ferme modèle ; il a obtenu de plus la création d'une « pépinière royale » et s'est engagé à fournir 50.000 pieds de pommiers à l'Administration : le cidre de Rieux sera pour longtemps renommé. Mais Mme de Genlis, grâce à l'empire qu'elle a pris sur le Duc de Chartres, réussit à supplanter la sous-gouvernante auprès des petites princesses ; elle est même nommée « gouverneur des Princes » au grand scandale de tous. Pourtant, par amitié, la Duchesse conserve Mme Des Roys dans sa maison, et le Duc, qui a vu les bénéfices réalisés par son père dans la forêt de Villers-Cotterêts, confie également à M. Des Roys la régie de Carignan, Albert et Fère-en-Tardenois. En 1784, le fils aîné François meurt à Lyon et la population se presse à l'église de Rieux où une messe est dite pour le repos de son âme. Presque aussitôt le Duc d'Orléans meurt à son tour et M. et Mme Des Roys prennent leur retraite. A la suite d'une partie de chasse donnée au château de Vaux, non loin du chapitre de Salles, Césarine Des Roys devient la baronne Carré de Vaux. Alix, qui a été confiée à une chanoinesse plus âgée, Mlle de Lamartine, fait la connaissance de son frère, le chevalier de Prats ; une idylle se noue entre la pensionnaire et le bel officier ; mais tout de suite la famille de Lamartine s'interpose ; seul le fils aîné peut prétendre au mariage, car il est le seul héritier. Bien qu'en réalité l'aîné paraisse y avoir renoncé, les deux jeunes gens sont séparés. Fortuitement mise en présence de la jeune fille, la famille donne enfin son consentement et, le 7 Janvier 1790, le mariage a lieu. Le 21 Octobre suivant naît à Mâcon le petit Alphonse, notre futur poète. L'officier, accouru à Paris pour défendre son Roi, échappe de justesse au massacre du 12 Août. A Rieux pourtant tout est demeuré calme ; le jeune Lyon ayant vu fermer le collège de Juilly, est revenu près de ses parents dont il est le principal souci car, au lieu de chercher une situation, il se contente de faire des vers. Bientôt de Mâcon les nouvelles sont alarmantes : la famille de Lamartine a été incarcérée, sauf les vieux parents, et la jeune femme et ses bébés. M. de Lamartine adresse pétition sur pétition et ne craint pas d'envoyer sa belle-fille à Paris pour entreprendre des démarches. En pleine Terreur, à moitié morte de peur, elle arrive à Rieux pour y laisser le jeune Alphonse ; elle va y demeurer six mois car un nouveau décret interdit toute démarche, sous peine de mort. Le deuxième fils du régisseur, Jules Paré, a fait son chemin : de secrétaire de Danton, peu avant la Révolution, il est devenu secrétaire du Conseil Exécutif, puis ministre de l'Intérieur. L'a-t-on sollicité en faveur de la famille de Lamartine ? C'est ce que l'on ne saurait dire. Lui-même d'ailleurs devra se réfugier à Rieux le jour de l'exécution de Danton. Dès le 9 thermidor, Mme de

Lamartine rentre à Mâcon et peu à peu toute la famille est libérée ; on s'installe à Milly. Bientôt les vieux parents meurent. A Rieux, M. Des Roys s'éteint à son tour en 1798 et le jeune Lyon devient de plus en plus étrange. C'est alors que Mme Des Roys, malgré ses 63 ans, accepte de partir pour la Hongrie rechercher la Princesse d'Orléans, pour la conduire à sa mère que l'on a menée en Espagne sous escorte militaire. Durant son absence, le jeune Lyon multiplie ses folies, contre lesquelles Mme Carra de Vaux et Mme de Lamartine se révèlent impuissantes. Dès le retour de sa mère, Mme de Lamartine, ayant mis son dernier bébé en nourrice, accourt à Rieux, malgré la neige et le froid ; Alphonse, qui est maintenant au collège, ne sera pas non plus du voyage. Durant les longues causeries du soir au coin du feu, on évoque tous les disparus, le bon temps du Palais-Royal, les difficultés de l'heure présente et les ruines accumulées.

Peu après le départ de sa fille, ébranlée par la mort tragique de son fils Lyon, Mme Des Roys meurt et c'est Mme Carra de Vaux qui hérite de la terre de Rieux. C'est seulement en 1813 que Mme de Lamartine y reviendra avec sa deuxième fille et Alphonse qu'elle ramène de Paris où elle fréquentait une « maison de jeux » et ruinait sa santé. Ils y restent pendant quinze jours durant lesquels M. Chalette, l'ingénieur cadastral, fait danser, grâce à son violon, la jeunesse du village et la famille des châtelains. Alphonse, qui a 23 ans, s'y montre dans tout l'éclat de sa beauté. Pour calmer sa mélancolie, car il sollicite vainement un emploi, il écrit des vers qu'il montre à ses amis et l'on commence à l'encenser. Mais il fait des dettes, les oncles et les tantes de Lamartine grondent très fort, puis finissent par payer. En 1819, se rendant de Paris en Bourgogne à cheval, il s'arrête quelques jours à Rieux et, tout le long du chemin il compose la méditation « Sur Dieu ». Dans le parc, l'endroit où il avait coutume de s'asseoir sous les ormes a conservé le nom d'allée de Lamartine ou des Méditations.

Ses poésies paraissent enfin, c'est la gloire : il est nommé secrétaire d'ambassade et il épouse peu après Marianne Birch. Presque aussitôt la nomination du poète à l'Académie Française, Mme de Lamartine meurt d'un tragique accident et, l'année suivante, pour y retrouver son souvenir, son fils revient à Rieux en pèlerinage. Désormais absorbé par son rôle politique Lamartine n'y reviendra plus, mais, bien qu'il ne partage pas toujours les mêmes idées politiques ni religieuses, il entretiendra avec son cousin Alexandre Carra de Vaux une correspondance suivie. A sa mort en 1869, le poète deviendra pour toute la famille le grand homme et à Rieux son buste figurera à la place d'honneur.

Alexandre Carra de Vaux a, lui aussi, publié des vers et son dernier descendant a fait éditer, il y a une quinzaine d'années « quelques poésies sur Rieux ». On conservait pieusement au château un portrait en pied de Louis-Philippe, ceux

de M. et Mme Des Roys et, dans presque chaque pièce, une reproduction d'un portrait du poète. Mais que sont devenues toutes ces reliques, depuis que le château a été livré aux antiquaires et aux démolisseurs ?

Séance du 25 Juin 1966 :

M. MIGNOLET, Président de la Société Horticole du Nord : « *La Flore dans les fables de La Fontaine* ». Jean de La Fontaine fut tout d'abord pendant 25 ans un forestier. La charge qu'il assumait le rangeait parmi les gens de justice. Il y avait chaque semaine une audience où les maîtres particuliers siégeaient, l'épée au côté. Assurant la police des bois et des rivières, ils entendaient les réclamations des fermiers et des propriétaires, et ils jugeaient les braconniers.

Il a aimé les forêts, comme il a aimé tous les aspects de la nature. Il les a prises pour confidentes de ses rêveries. Comme son ami Racine, il aime à un très haut degré les jardins, les fleurs, les ombrages, alors que le goût de la nature est si rare au XVII^e siècle. À l'intention de ses lecteurs La Fontaine cite les jardins du château de Vaux-le-Vicomte, fastueuse demeure de Fouquet, ceux du château de Liancourt (dans l'Oise) et aussi ceux de Rueil, maison de plaisance de Richelieu.

La devise de Goethe, « Poésie et vérité », est aussi celle du Bonhomme, peintre de la nature. Avec quel bonheur les fables évoquent très souvent le champ, le pré, la haie, le buisson, le bois, la rivière ! Les tableaux de Psyché n'ont pas vieilli davantage. « Ce mont, par exemple, revêtu de chênes, présente au regard quelque chose d'effroyable et de charmant en même temps, — ce petit pré, dont l'herbe est encore aussi vierge que le jour qu'elle naquit, — ce bois où l'on grimpe et qui est si touffu que l'ombre éternelle n'est pas plus noire ; ce pont, fait d'un tronc d'arbre à demi pourri avec deux bâtons de saule pour garde-fous ». Que de paysages minutieusement fouillés et contemplés, puis rendus d'un trait, dans leur captivante fraîcheur !

La Fontaine était un « visuel ». Si nous en croyons Mme de Sévigné : On ne « lit pas » les fables de La Fontaine, on « les voit » car cela « est peint ».

Toutefois il s'attarde aussi de temps en temps à distinguer les plantes herbacées et potagères :

Des lapins qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet.

Notre immortel La Fontaine fut, à coup sûr, un peintre incomparable des bois, des prés, des jardins.

Il ne fut plus imité.

Quant à son œuvre, demandons-nous seulement ce qui nous manquerait si nous ne l'avions pas.

Séance du 24 Septembre 1966 :

M. le Recteur HARDY : « *La forêt et la vie humaine dans la Généralité de Soissons* ». C'est un drame à cent actes divers que l'histoire des rapports entre l'homme et la Forêt. Dès les origines, c'est en elle que l'homme trouve son cadre principal d'existence, et le pays qu'il occupe devient peu à peu un assemblage de massifs boisés et de clairières, celles-ci tendant à l'emporter dans les périodes calmes, ceux-là reprenant l'avantage dans les temps troublés. C'est seulement à l'époque moderne, avec Sully d'abord, mais surtout avec Colbert, qu'une sorte d'équilibre finit par s'établir entre le champ et la forêt. L'acte qui résume la politique forestière de Colbert et qui, sauf quelques légères modifications, est toujours valable, c'est l'ordonnance de 1669 « sur le fait des Eaux et Forêts » : les bois sont désormais considérés comme un capital national, placé sous la haute autorité et la sauvegarde du pouvoir central ; une rigoureuse législation réglemente l'entretien et l'exploitation des futaies, qu'elles soient ou non propriété personnelle du Roi. A travers les différentes opérations se profile la silhouette du marchand de bois, personnage important qui ne peut se passer de fortes disponibilités, qui recourt parfois à l'association avec d'autres marchands, mais n'est jamais assujetti aux statuts d'une corporation. Le métier est interdit aux gentilshommes, aux ecclésiastiques, aux officiers de l'armée, aux magistrats, aux officiers des forêts et chasses royales, ainsi qu'aux enfants, gendres, frères, beaux-frères, oncles, neveux et cousins germains des précités, en vue d'éviter les collusions et les abus. Et voici, face au marchand de bois, que nous appellerions aujourd'hui l'exploitant forestier, son indispensable auxiliaire, le bûcheron, qui n'a d'emploi qu'en hiver, c'est-à-dire hors du temps de sève.

Il habite une « hutte » ou loge, dont l'emplacement a été préalablement fixé par l'autorité forestière. On distingue parmi les bûcherons les ébrancheurs, les coupeurs, les fagoteurs. Ils sont placés sous la surveillance d'un garde-vente, dûment commissionné. Rude besogne que cette lutte contre les géants de la Forêt, et rudes hommes que ces boquillons, durs à la peine, exposés à de cruels accidents, et toujours prêts à en venir aux mains quand ils s'estiment lésés. Contre tant de dangers qui la menacent (défrichements inconsidérés, incendies, larcins de toutes sortes), la Forêt a son défenseur attitré dans un Service des Eaux et Forêts, pourvu par Colbert d'une forte autorité et d'un code sûrement établi. Le Royaume est divisé en grandes maîtrises, elles-mêmes subdivisées en maîtrises particulières, comprenant chacune un maître particulier, un lieutenant, un procureur du Roi, un garde-marteau, un ou deux greffiers, deux arpenteurs, un receveur, un collecteur des amendes, deux ou trois huissiers et des gardes. Grâce à ce personnel, soumis à une stricte discipline, la Forêt, à dater de Colbert, devient un trésor bien gardé. Le moindre délit est sévèrement sanctionné. Mais cette justice répressive crée entre

les gardes et les habitants une hostilité chronique. Les gardes donnent des coups et surtout en reçoivent, et tout indique que la situation ne fait que s'aggraver au cours du XVIII^e siècle. Parfois même, c'est à de véritables émeutes que les gardes sont obligés de faire face. Il reste que le but que s'était proposé Colbert était atteint : la Forêt française échappait décidément à la dévastation et pouvait désormais faire face à tous les services qu'à l'époque on attendait d'elle, à savoir, non seulement le chauffage des citadins, mais aussi l'approvisionnement en bois d'œuvre pour la construction, l'ameublement, les transports, et surtout — préoccupation dominante dans l'esprit de Colbert — la construction navale, bâtiments de guerre et navires marchands.

Séance du 27 Octobre 1966 :

M. Charles BOURGEOIS : « *Au vieux registre des Archers de Monthiers 1780-1939* ». L'agenda ou registre des archers de ce très modeste village se présente sous la forme d'un épais livret recouvert de parchemin, blessé et brûlé et entaillé, mais d'aspect solide, faisant penser, avec son rabat à cordon, aux guides de voyage de nos aïeux quand ils prenaient la diligence.

1780. — Ce livre que dédicace le prieur abbé de Saint-Médard de Soissons, en y fixant son sceau, ouvre ses lèvres de papier sous la Monarchie absolue. C'est le 4 mai 1780 que Pierre Canard présente l'Oiseau et que Louis Duclerc l'abat, devenant ainsi roi pour ladite année.

Suivent vingt noms d'une encre pareille à du sang desséché, de rudes paraphes dont certains dessinés par de très vieux doigts, des doigts qui étaient jeunets sous le Roi-Soleil.

Le registre, tout au long de ses pages, à peine pâlies, continuera de nous rapporter les noms des Rois du Tir à l'Oiseau et ceux des nouveaux chevaliers.

1789. — Le 20 janvier, fête de saint Sébastien. Le capitaine et les officiers assistent au service « munis des armes convenant à cette cérémonie ». Encore des signatures, puis c'est un grand silence de neuf années. Deux pages, comme gênées au sein de ce livre, nous parlent de Floréal et de Prairial et, soudain, l'Empire s'efface, un jeune inscrit de l'An VII devient sergent en 1820 et ce qui avait été momentanément la Société d'Arc retrouve son appellation de Noble Jeu de l'Arc, avec la grâce des Bourbons restaurés.

Au sujet de ce mot « noble », le registre de Monthiers a subi les effets du civisme révolutionnaire. Le citoyen qui le détint à certaine époque, ne voulut pas être en reste avec les bonnes manières ; il ratura les cinq lettres maudites à toutes les pages. De même, en 1830, treize coups de plume vengeurs quadrillèrent les fleurs de lys du sceau de la commune. L'année suivante, le roi des Français régnant, un nouveau timbre, agrémenté de feuilles de chêne fut apposé. Puis ce sera, quelques pages plus loin, l'aigle impérial, vers l'époque où l'on

parle de Magenta et de Solférino.

Les mêmes nous reviennent. Il y avait un Naudé en 1780, il y en a un en 1820, encore un en 1846, puis en 1889. Pendant cent ans, et plus, on voit signer les Leguillez, des Havard, des Hervier, des Pinson, et parfois cinq ou six de la même famille. Tous, reconnus de « sage conduite », de « bonnes mœurs » ont maintenu vivante une compagnie de bons villageois dont les rendez-vous dominicaux devant les buttes étaient le seul agrément.

Le 13 juin 1841, après que quelques dissensions eussent assombri la bonne entente de la compagnie, une séance mémorable eut lieu. Chacun fut prié de prendre position avec netteté. Ils demeurèrent 34... A cette époque, Monthiers compte 350 habitants. C'est un beau résultat. Le bon esprit se trouva raffermi.

De nouveaux venus firent avec les anciens une société de premier plan qu'on voyait assister aux offices de Saint-Sébastien dans les villages voisins de Bonnes, de Licy-Clignon et d'Epaux. Imaginez-les, sur la route enneigée de janvier, derrière leur drapeau, effrayant les corbeaux qui voient s'allonger cette colonne de paysans endimanchés, cependant que de temps à autre, le tambour ranime la marche des nonchalants. Tout à l'heure, ils seront fêtés par leurs confrères et le vin des collines coulera à flots, après la grand-messe. Il suffit de dix lignes, à la page 42 du registre pour revivre cette belle journée.

Le 27 avril 1856 mérite aussi une mention particulière. Ce jour-là : « Monsieur Fournier Nicolas, propriétaire du château de Monthiers, a donné aux chevaliers un terrain situé au chemin de Bonnes... en échange des buttes qu'ils occupaient dans le parc du château... ».

C'est ainsi qu'un archer de Monthiers, transfuge de Licy-Clignon, le dernier reçu en date, s'en alla gagner le Bouquet à Villeneuve-sur-Fère, patrie de Paul Claudel, le 1^{er} juin 1898. Goujon Alexandre l'emporta avec un impact à 2 mm. 7 points du centre. On lui décerna en même temps une médaille en vermeil et une somme de quarante francs. Le 12 juin, le Bouquet fut déposé dans l'église en présence d'une foule très nombreuse. A cette époque, le protecteur de l'Archerie régionale portait un grand nom : Moreau-Nélaton, bienfaiteur du Louvre, écrivain régionaliste et artiste dans son domaine de Villeneuve-sur-Fère, précisément.

Ce manuscrit, où voisinent toutes les écritures s'achève à la veille des combats de 1940. Ceux qui ont signé l'abat-l'oiseau à la dernière page — et dont quelques-uns vivent encore — se doutaient-ils qu'ils se servaient du même registre où avaient signés des anciens, nés sous le Roi-Soleil ?

Séance du 26 Novembre 1966 :

M. André LORION : « *Autour d'une reine de France, Jeanne d'Évreux, et la région de Château-Thierry* ». Jeanne d'Évreux, nièce de Philippe le Bel et 3^e épouse de Charles IV, dernier des Capétiens directs, a été mêlée de près à la région de Château-Thierry, puisqu'à la mort de son mari en 1327 (lequel ne laissait d'elle qu'une fille Blanche la posthume), elle reçut en douaire la châtellerie de ce nom.

Jeanne d'Évreux y accomplit de nombreux séjours et fit bénéficier de ses libéralités Neuilly-Saint-Front, Blesmes, Chierry, l'abbaye de Chézy, Château-Thierry. Sous son gouvernement fut établi le grenier à sel de cette ville et c'est en son nom que s'y rendait la justice.

A l'un des moments les plus tragiques de la Jacquerie, elle se trouvait dans sa seigneurie et il semble que, si Château-Thierry ne fut pas alors la proie de la sédition, c'est à sa présence qu'on le doit.

Respectée pour sa charité, elle fut une médiatrice active entre le roi de France et Charles le Mauvais, dont elle était la tante et, à l'aide des anciennes Chroniques qu'il a explorées, l'auteur de la communication la montre poursuivant sans relâche la pacification désirée.

M. André Lorion met au point la question du prétendu projet de mariage entre cette reine douairière — alors âgée de 54 ans — et le captal de Buch, chevalier de 25 ans et fidèle compagnon de Charles le Mauvais, question jadis étudiée par la Société. Après de longues recherches et examen des ouvrages les plus récents sur cette partie de notre histoire, il s'avère que le projet concerne une seconde Jeanne d'Évreux, sœur de Charles le Mauvais et nièce de la première, jeune personne à ce moment dans tout l'éclat de sa beauté, comme le soulignent les Chroniques. Ce projet ne se réalisa d'ailleurs pas. Il n'en reste pas moins que la reine Jeanne s'intéressa au captal, interné à Meaux après avoir été battu à Cocherel par Duguesclin et qu'il demanda à la voir à Château-Thierry pour qu'elle intervînt en vue de lui faire obtenir un meilleur lieu de détention.

Lorsque la reine mourut en 1370, son gendre Philippe d'Orléans prit possession de la châtellenie de Château-Thierry et l'épouse de celui-ci, Blanche la posthume, révéla sa fermeté d'âme en galvanisant les énergies, lors du siège de la ville par les Anglais qui furent contraints de le lever.

Sur le plan général, Jeanne d'Évreux se montra non seulement diplomate habile entre les factions mais aussi toujours fidèle à la couronne. Elle aima en outre, les manuscrits enluminés, les riches épistolières, favorisa les arts en commandant l'admirable Madone en vermeil, qui est aujourd'hui au Louvre, la Vierge consolatrice, spécimen de la sculpture châmenoise à son début que l'on voit à Saint-Germain-des-Prés

et, pour les Carmes de la place Maubert, les principales scènes de la vie de Saint-Louis, hélas disparues.

Elle savait « bien tenir justice et noblement vivre » nous dit Christine de Pisan qui précise qu'elle ne parlait jamais mal des princes et se levait seule avant le jour pour réciter ses heures, allumant elle-même sa chandelle pour ne point déranger sa chambrière durant son sommeil. Et la naïve historienne d'ajouter que lui ressemble sa fille qui en sa seigneurie rend justice si bien que « mieux ne se peut ».

M. André Lorion conclut que « vertueuse et sage », pacifatrice inlassée, amie des arts, la dame de Château-Thierry, à n'en pas douter, eut l'âme vraiment royale et se révéla supérieure à son destin.

